

Image not found or type unknown



Changement de nom de famille

Par **maud**, le **16/11/2011** à **13:46**

Bonjour, rn rnJ'ai 27 ans, reconnue par mère et père (non marié). Je porte le nom de ma mère et voudrais y ajouter celui de mon père. Est-ce possible? Si oui, que dois-je faire?rn rnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **16/11/2011** à **14:01**

bjr, rnvous ne pouvez pas changer de nom de famille sans motif légitime. rnvotre nom de famille est celui figurant sur votre acte de naissance. rnvous pouvez ajouter le nom de votre père à celui de votre mère à titre d'usage. rncdt